

**Définition des seuils de facteur de coagulation
pour distribution des cartes d'urgence Filière MHEMO**

Travail du groupe Déficit Hémorragique Rare - 2020

Le groupe de travail des déficits rares de la coagulation de la COMETH (composé par ordre alphabétique des Dr Beurrier, D'Oiron, De Raucourt, Flaujac, Fretigny, Giansily, Meunier, Robert, Rugeri, Volot et Wibaut), en accord avec le Centre de référence hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéine de la coagulation, propose des valeurs seuil de taux de facteurs pour la délivrance des cartes d'urgence destinées aux patients porteurs d'un déficit constitutionnel rare en facteur de la coagulation.

Les déficits concernés sont : Fibrinogène, FII, FV, FVII, FX, FXI, FXIII, combiné en FV+FVIII et combiné en facteurs vitamine K dépendant.

Le taux défini pour la délivrance de la carte doit avoir été vérifié sur deux déterminations indépendantes en dehors d'une grossesse, d'un syndrome inflammatoire et après avoir éliminé les principales causes acquises. Le caractère constitutionnel peut idéalement avoir été confirmé par une étude familiale ou une étude génétique.

Les valeurs ci-dessous doivent être interprétées comme des seuils d'alerte pour un éventuel traitement substitutif et/ou adjuvant à moduler en fonction des données cliniques et du type de geste invasif (soins dentaire, chirurgie, endoscopie, accouchement, anesthésie locorégionale, etc ...).

facteur	taux seuil pour la délivrance d'une carte d'urgence
Fib	1 g/L
FII	< 20%
FV	< 20%
FV+FVIII	FVIII < 40%
FVII	< 20%
FX	< 30%
FXI	< 30% sauf symptomatologie hémorragique avérée
FXIII	< 20%
Déficit combiné en F vitamino K dep	< 20% (FII, FVII) ou <30 (FX)

Ces seuils sont donnés à titre indicatif, tout déficit pouvant faire l'objet d'un certificat.

